



Point 4 à l'ordre du jour :

Rapport annuel 2016

Rapport du Conseil synodal

Rapport de la Commission de gestion du Synode sur la gestion du Conseil synodal pour l'année 2016

La Commission de gestion du Synode (Cogest), composée de Yael Saugy, président, Michel Dind, Herijao Randretsanilo, laïcs, de Pierre-Edouard Brun et Christian Pittet, pasteurs, s'est réunie à neuf reprises.

La commission tient d'abord à remercier le Conseil synodal (CS) pour sa disponibilité et son attention. Nous avons obtenu des réponses précises aux questions que nous posions. A noter encore que le CS s'est rendu rapidement disponible chaque fois que nous en avons fait la demande, même si cela faisait partie plus de l'information de situations que sur la gestion de l'année écoulée.

Nous le remercions aussi pour tout le travail effectué et de son souci pour l'avenir de notre Eglise.

Conformément au Règlement Ecclésiastique (RE), Nous avons rencontré le Conseil Synodal (CS) en date du 2 mai 2017.

Nous avons également rencontré Xavier Paillard (président du Conseil Synodal) ainsi que John Christin (Conseiller synodal) et Nicolas Besson (responsable de l'Office des Ressources humaines).

Comme le demande le RE à l'art 63, la Cogest a eu accès aux procès-verbaux et à la correspondance du CS. Même si on se perd encore dans le quelque peu nébuleux système de gestion électronique des documents (programme ELO) nous pensons avoir eu accès à tous les documents utiles à notre travail.

GESTION 2016 :

Ressources Humaines

Licenciements, procès, coups médiatiques, ont marqué l'année 2016, le Conseil synodal a été sur la brèche plus d'une fois, mais il a tenu son rôle, même déplaisant, envers et contre tout, afin de préserver le fonctionnement de l'Eglise, tout en n'ayant parfois que peu de marge de manœuvre.

Le nouveau Règlement Ecclésiastique, ainsi que la nouvelle CCT adoptée à la fin 2016, devraient aider à améliorer les collaborations entre chaque partie. Nous constatons que ce n'est pas seulement la mise en place de nouveaux cadres qui aident à changer les rapports de travail. Les diverses parties devraient s'interroger sur le regard qu'elles portent sur l'autre et à veiller à l'unité de l'Eglise afin que la confiance puisse être rétablie.

En 2016, une personne supplémentaire a été engagée à l'ORH et un travail important d'organisation est en train d'être mis en place. Ses effets ne sont pas encore suffisamment visibles pour en tirer des conclusions, positives ou négatives. Nous recommandons au CS, aux services et lieux d'Eglise concernés, de ne pas se décourager, mais de persévérer dans le dialogue. Une chaîne n'est jamais plus forte que son maillon le plus faible.

Le problème:

Nous avons voulu nous concentrer sur le temps de mi-législature. Comme l'écrit le CS dans son introduction, les impulsions données pour une réelle conversion d'Eglise ont quelque peu pâti de la gestion des situations de crise. La Cogest le regrette. Il y a urgence d'avoir une vision partagée dans ces temps de choix importants pour l'Eglise, afin d'éviter les malentendus et les conflits. L'Eglise vient de passer une année où tous les tenants et aboutissants de certaines décisions prises par le CS n'ont pas été comprises (par exemple : remplacements, vicariats, finances, etc...). Nous nous posons la question : Quelle vision d'Eglise préside aux décisions du CS ?

Comment remédier à l'érosion du nombre de protestants participant à des activités paroissiales, ou autres. Il s'agit en particulier des cultes, mais pas uniquement.

Quelle pratique religieuse encourageons-nous ? Selon ce qui est écrit dans *Réformés* de mai 2017, le secteur Recherche et Développement (R&D) propose que «des ministres ou des laïcs engagés rejoignent les réseaux des distancés et élaborent avec eux de nouvelles activités liées à la foi», avec référence aux Fresh Expressions de l'Eglise d'Angleterre.

Dans le rapport d'activité, R&D souligne aussi qu'il ressort de nombreuses retraites avec les paroisses qu'il y a une difficulté à dégager du temps et à recruter du personnel qualifié (p. 36).

R&D essaie de faire bouger les lignes au mieux. Son rôle principal est de faire en sorte que notre Eglise s'engage dans le tournant nécessaire dans les meilleures conditions possibles compte tenu des moyens qui sont à sa disposition et de la résistance au changement normale dans ce cas.

A la lecture du rapport du CS, il est réjouissant de constater que différentes actions ont été entreprises au niveau de dicastères. Des entreprises et laboratoires sont mis en place dans certains lieux avec l'aide, parfois, du R&D.

Dans quoi investir maintenant ?

Fatigue, épuisement, démoralisation, déni de réalité... voilà des mots et des impressions qui reviennent souvent dans le rapport du CS, au point même d'en devenir condescendant¹. « Changer de posture » semble être la réponse à ce problème. Mais quels moyens l'Eglise se donne-t-elle pour motiver la construction d'un nouveau modèle ? Quel est le processus de changement et dans quelle durée ? R&D n'est qu'une impulsion et cela ne suffira pas à mettre en place concrètement le projet dans tout le canton. Le CS appelle de ses vœux un renouvellement de l'engagement personnel et financier des protestants vaudois. Cela est-il possible à des lieux d'Eglises pris à la gorge financièrement et/ou en matière de ressources

1

Rapport p.36 : La vague de premières retraites avec de nombreuses paroisses a permis dans certains cas de dépasser le traditionnel déni de réalité et de mettre en perspective de nouvelles manières de concevoir la présence et les activités paroissiales. La motivation à transformer les choses est réelle, mais la peine à sortir du fonctionnement habituel pour dégager du temps et à recruter des personnes qualifiées pour poursuivre ces interventions de déclenchement est une difficulté. Le manque de convictions personnelles d'un grand nombre de laïcs et de ministres – ou pour le moins la difficulté à en témoigner publiquement – est un réel frein à la vocation et à la mobilisation de nouvelles personnes.

humaines ? Ces mêmes lieux d'Eglise devraient se réinventer alors qu'ils peinent à assumer le courant.

Le nouveau modèle d'Eglise souhaité – envisagé? - par le CS doit être clair, et la vision partagée de manière la plus large possible – et non sur le dos de certains lieux d'Eglise (les malchanceux qui voient un ministre partir et ne pas être remplacé). Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons choisir où investir et à quoi renoncer. Et dans le déni de réalité mentionné, peut-être est-il aussi temps d'adapter l'institution aux moyens disponibles, mais de manière transparente et réfléchie, sans faire violence à tel ou tel lieu d'Eglise et au coup par coup ? Tant que le projet ne sera ni clair ni partagé, nous resterons englués dans l'épuisement car nous essaierons de faire vivre ensemble l'ancien modèle et le nouveau, ainsi que dans les conflits, car chacun essaiera de tirer la couverture à soi. Chacun se méfiera des intentions de l'autre. Et Il n'y a rien de motivant à s'investir dans une Eglise qui ne donne l'impression que de gérer la décroissance. La mission de l'Eglise doit rester première, malgré les changements nécessaires, avec clarté, vision partagée, et enfin adaptation des moyens à la vision et non la vision aux moyens.

La Cogest partage le diagnostic du CS qui invite à travailler le sacerdoce universel, mais alors comment et avec quels moyens : un catéchisme, des activités jeunesse et une formation d'adulte avec des objectifs clairs d'autonomie et d'engagement ? Nous ne voyons guère de stratégie de ce genre dans ces secteurs d'activité. Le domaine de la solidarité permet aussi de nombreux engagements et témoignages en actes. Nous saluons les recherches et les innovations dans le cadre de santé et solidarité.

Il s'agit dans un premier temps de dégager les lieux d'Eglise d'une trop grosse charge de recherche financière et/ou d'un manque de personnel récurrent afin de pouvoir investir de l'énergie dans ce développement de nouvelles formes et du sacerdoce universel. Et pourquoi ne pas réfléchir sérieusement à un allègement des contributions qui posent des problèmes à tant de lieux d'Eglise afin de leur permettre d'investir plus dans des projets élargissant la surface de contact avec la société ? Nous ne vous apprendrons pas qu'on ne peut pas servir deux maîtres à la fois... Nous voulons croire qu'un investissement sera payant plus tard, si nous nous donnons les moyens de donner vie à ce modèle d'Eglise en gestation.

Dans la mise en place d'une vision d'Eglise commune, nous voyons un gain dans la coordination des services cantonaux ainsi que dans un possible partage d'expériences des lieux d'Eglise. Nous saluons l'initiative du Conseil synodal de chercher à rassembler le corps ministériel notamment lors des journées des ministres.

CONCLUSION :

Il y a diverses sortes de dons spirituels, mais c'est le même Esprit qui les accorde.

Il y a diverses façons de servir, mais c'est le même Seigneur que l'on sert.

Il y a diverses activités, mais c'est le même Dieu qui les produit toutes en tous.

1Cor 12 : 4-6

Une Eglise avec différents dons unie avec un même Esprit. Une Eglise pour qui le plus petit membre est important et respecté. Une Eglise qui souffre quand un de ses membres souffre. Une Eglise qui vit non pas en pleurant son passé, mais en se réjouissant de son avenir. Un corps qui maigrit mais toujours vivifié par l'Esprit du Christ.

Voilà ce que nous espérons pour notre EERV. Le chemin devant nous est délicat. Avoir des objectifs clairs et communs à toutes et tous permettrait une évaluation et un cheminement plus serein.

A l'heure actuelle, nous percevons des intuitions et des idées en germe, mais nous ne percevons pas encore de vision d'ensemble. Nous encourageons le Conseil synodal et toutes les personnes impliquées à œuvrer dans ce sens.

Nous ouvrons la question : Comment allons-nous continuer cette 2^{ème} partie de législature ?

PROPOSITION DE DECISIONS :

Décision 1

Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2016.

Décision 2

Le synode demande au conseil synodal de mettre très clairement dans ses futurs rapports, et ceci jusqu'à la fin de la législature, les objectifs qu'il s'est fixés pour l'année relatifs à son programme, ainsi que les moyens utilisés pour les atteindre et enfin les résultats obtenus.

Décision 3

Le Synode demande au Conseil synodal que le suivi de la décision D2016/06 soit mis « en cours de traitement » et non « traitée »

Noville, le 19 mai 2017

Pour la Commission de gestion du Synode



Yael Saugy, Président